

## COMMUNIQUÉ

Saint-Laurent-du-Var, 4 avril 2022

### NOUVELLE SIGNATURE DE CHARTE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
signe avec la commune de MENTON (06)

*Yannick Mazette, Président nouvellement élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) pour les cinq prochaines années, fait de la proximité l'un des axes forts de sa mandature. Pour favoriser le rayonnement de l'artisanat local, les élus entendent poursuivre les actions initiées depuis 2016 avec les signatures de chartes en faveur de l'économie de proximité. La ville de Menton rejoint désormais les plus de 220 communes déjà signataires et s'inscrit dans cette politique de valorisation de nos entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité de nos territoires.*



La charte en faveur de l'économie de proximité sera signée par le Maire de la commune de Menton, **Monsieur Yves JUHEL**, en présence de **Monsieur Gilles Dutto**, Président de niveau départemental des Alpes-Maritimes à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, **ce jeudi 7 avril à 11h** à [l'Hôtel de Ville de la commune](#) : le point de départ d'un partenariat à long-terme visant à « Consommer local, consommer artisanal », philosophie si chère à la chambre consulaire.

Un engagement portant sur 4 priorités :

- Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux
- Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune
- Permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise
- Soutenir la politique volontariste de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité

« Parce nous sommes le partenaire des collectivités locales dans cette quête d'une économie de proximité forte et moderne, nous intensifierons, tout au long de notre mandature, nos actions en faveur du dynamisme des centres-villes. C'est véritablement le sens de ces chartes de soutien à l'économie de proximité : construire des stratégies locales pour promouvoir la consommation artisanale. » déclare Gilles Dutto, Président de niveau départemental des Alpes-Maritimes.

---

## A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnés.

Plus d'informations sur [cmar-paca.fr](http://cmar-paca.fr)



### Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Claire HELFER +33(0)4 91 32 24 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | [c.helfer@cmar-paca.fr](mailto:c.helfer@cmar-paca.fr)